



**Monsieur Emmanuel MACRON**  
**Président de la République Française**  
**Palais de l'Élysée**  
**55, Rue du faubourg Saint-Honoré**  
**75008 PARIS**

REF. : SV/PR/1910

Mouchard, le lundi 4 février 2019

**SYLVIE VERMEILLET**

SENATRICE DU JURA

MEMBRE DE LA  
COMMISSION DES  
FINANCES

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE

Monsieur le Président,

Au printemps 2018, à Saint Claude, le Haut Jura devenait orphelin de sa maternité. Le Centre Hospitalier Louis Jaillon de Saint-Claude perdra également dans la foulée son service de chirurgie suivie d'hospitalisation.

Si je partage tout à fait la nécessité de réorganisation de notre offre de soins à une échelle globale, je ne peux me résoudre à ce qu'elle se fasse systématiquement selon une logique de recentralisation de services dans les zones les plus urbaines. Au détriment des territoires qui se meurent.

En zone de montagne, c'est la proximité qui fait – ou son absence qui défait – l'attractivité d'un bassin de vie. La fragiliser c'est mettre le doigt dans un engrenage mortifère. C'est balayer d'un revers de main les combats menés par ailleurs par nos Maires pour faire respirer leurs communes.

C'est donc avec beaucoup d'attention, Monsieur le Président, que j'avais suivi en juillet 2018, puis tout dernièrement, vos orientations en faveur d'un maintien des maternités de Guingamp et de Creil.

Les prescriptions des agences régionales de santé justifiant de ne de ne pas renouveler l'autorisation d'activité des maternités en question, étaient identiques à celles qui s'appliquaient au cas de l'hôpital de Saint-Claude.

.../...

Elles reposaient sur les difficultés de recrutement en pédiatrie et anesthésie et sur le niveau de sécurité que cela engendrait pour l'activité du service.

Dans les deux cas, vous y avez répondu en sanctuarisant les missions que remplissaient ces maternités dans l'aménagement du territoire et dans le combat face à l'expansion des déserts médicaux. Dans les deux cas, vous avez souhaité donner du temps aux acteurs concernés pour trouver des solutions pérennes de maintien d'activité.

Ce sont des arguments que j'ai tenté, avec d'autres élus et en vain, de faire valoir auprès de Madame la Ministre de la Santé pour ce qui concernait la maternité de Saint-Claude.

Un après la fermeture, la mobilisation du personnel hospitalier, des habitants et des élus locaux est toujours aussi forte pour redonner du souffle à un territoire en sursis médical.

Aussi ai-je aujourd'hui l'honneur, Monsieur le Président, de faire appel à votre bienveillance pour que ce qui est vrai dans l'Oise ou les Côtes d'Armor le soit également dans notre beau Jura. Au nom de notre unité territoriale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

*Très respectueusement,*



**SYLVIE VERMEILLET**